

Communiqué de presse – Clermont-Ferrand, le 05/12/17

Politique des Talents : l'Université Clermont Auvergne se dote d'un dispositif de « Tenure Track » à la mesure de ses ambitions scientifiques

10 mois à peine après avoir reçu le label I-Site du programme d'Investissements d'Avenir II, l'Université Clermont Auvergne et ses partenaires formalisent l'un des engagements du projet CAP 20-25 en matière de ressources humaines, en créant et institutionnalisant un dispositif de titularisation des jeunes enseignants-chercheurs inspiré du « tenure-track » des universités nord-américaines.

L'appel à projets IDEX-I-SITE lancé en juillet 2013 par le gouvernement dans le cadre du second programme d'Investissements d'avenir a vocation à favoriser la structuration des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche par une dynamique de l'excellence, en vue de maintenir le rang des universités françaises dans un contexte international de plus en plus compétitif. En février 2017, le projet CAP 20-25 (« Clermont Auvergne Project 2020-2025 ») rejoignait les 17 projets labellisés IDEX-I-SITE du territoire, lançant le défi de faire de l'Université Clermont Auvergne une université de renommée internationale sur quatre grands axes de recherche (des « Challenges ») inspirés directement des forces scientifiques et économiques du territoire auvergnat (agriculture, industrie, santé et environnement).

Les acteurs du projet clermontois ont déjà montré leur capacité à conduire les changements institutionnels indispensables à la réalisation de telles ambitions, en menant à bien la fusion des deux universités du site pour créer en janvier 2017 l'Université Clermont Auvergne, l'université-cible du projet CAP 20-25. Avec la création par délibération du Conseil d'Administration de l'Université cet automne d'un parcours de titularisation spécifique « Tenure Track » dans les domaines scientifiques identifiés par le projet, l'Université et ses partenaires se donnent également les moyens humains de réussir leur pari de l'excellence.

De la même façon que le prévoit l'« Academic Tenure » caractéristique des universités nord-américaines, les jeunes chercheurs retenus pour intégrer le dispositif se verront proposer un poste d'enseignant-chercheur permanent d'un niveau équivalent à celui d'un Professeur des universités, après une période probatoire en CDD de 3+2 ans, sous réserve d'une évaluation positive à l'issue de ces cinq années. « Il s'agit de s'assurer de l'attractivité des domaines scientifiques du projet CAP 20-25, grâce à ce parcours de titularisation qui garantit à l'enseignant-chercheur dès son arrivée une possibilité de pérennisation de son poste à un niveau senior », dit Mathias Bernard, Président de l'Université Clermont Auvergne. En effet, l'établissement d'accueil s'engage à réserver un support de poste de professeur pendant la durée du parcours, et garantir au minimum la « CDIisation » de l'enseignant-chercheur lorsque la période probatoire a été concluante. Ce dispositif sera doublé d'une politique de rémunération attractive, selon les spécificités propres à chaque communauté scientifique, la concurrence et le degré d'internationalisation qui caractérisent leurs disciplines. Le Challenge « Réduction des risques naturels catastrophiques et vulnérabilité socio-économique » accueillera en 2018 le premier profil Tenure Track. Patrick Bachelery son responsable souligne ainsi : « Nos enjeux de recherche portent pour l'essentiel sur la création d'une interface entre disciplines scientifiques, ce qui entraîne naturellement

des problématiques en matière de recrutement ; le dispositif Tenure Track permet d'en résoudre une partie, grâce à son attractivité d'une part, et grâce à un environnement qui donne les moyens de construire une dynamique de recherche autour du poste d'autre part ».

Ce dispositif, utilisé de façon expérimentale au sein du projet CAP 20-25 dans le cadre de son programme Politique des Talents, contribuera au renforcement de l'attractivité du site clermontois auprès de la communauté des jeunes chercheurs, et à son rayonnement scientifique international.

Contact : Claire Hardy, Chargée de communication du projet CAP 20-25 – claire.hardy@uca.fr, 04 73 17 72 89

